

Stop au Porno et les AFC saisissent la Haute Autorité de Santé



Article rédigé par *Stop au porno*, le 15 juillet 2021

Le 6 juillet, les Associations Familiales Catholiques (AFC), en collaboration avec l'association Stop au porno, ont saisi la Haute Autorité de Santé (HAS) à propos des conséquences de l'exposition des mineurs à la pornographie.

Les deux associations font valoir que :

- la pornographie est devenue un bien de consommation comme un autre.
- des psychologues reconnaissent son rôle néfaste sur la santé et le développement des enfants
- des adultes témoignent de la dépendance à la pornographie acquise durant leur enfance
- des études très précises sur les effets nocifs de la pornographie existent
- les pouvoirs publics ont eux aussi pris conscience des méfaits de la pornographie
- les conséquences de la consommation de pornographie sont nombreux : addiction, dépression, troubles psychiques (paraphilie, victimisation), pratiques sexuelles à risque, impuissance et troubles de la sexualité.

La Confédération nationale des **Associations Familiales Catholiques**, en sa qualité d'association agréée pour représenter les usagers dans les instances hospitalières ou de santé publique, membre de France Assos Santé, demande instamment à Haute Autorité de Santé de :

1. reconnaître l'impact de la pornographie sur les mineurs comme un problème de santé publique ;
2. proposer des mesures fortes pour lutter contre la consommation de pornographie par les mineurs ;
3. donner une impulsion à la recherche portant sur l'addiction des mineurs à la pornographie et ses conséquences sanitaires ;
4. organiser, à l'initiative de la Haute Autorité de Santé, des conférences et des colloques portant sur cette addiction.